

Commission de comptabilité.

- 1^{er} Bureau. M. Odier.
 2^e — M. Haas de Belfort.
 3^e — M. Vassal.
 4^e — M. Jobert Lucas.
 5^e — M. Michel de Saint-Albin.
 6^e — M. de Saunac.
 7^e — M. le baron d'Hély d'Oissel.
 8^e — M. Gravier.
 9^e — M. Harlé.

CHAMBRE DES PAIRS.

Séance du jeudi 11 mars 1830,

PRÉSIDIÉE PAR M. LE CHANCELIER.

A deux heures, la Chambre se réunit en vertu d'une convocation faite sur l'ordre de M. le Président.

L'Assemblée entend la lecture et adopte la rédaction du procès-verbal de la séance du 8 de ce mois.

M. le Président met sous les yeux de la Chambre une lettre par laquelle M. le comte de Montbadon s'excuse de ne pouvoir, attendu l'état de sa santé, venir en ce moment partager les travaux de ses collègues.

Il sera fait mention au procès-verbal des excuses du noble pair.

M. le Président rend compte à l'Assemblée de l'exécution donnée à son arrêté du 8 de ce mois, qui chargeait une grande députation de porter au roi l'adresse votée dans la séance du même jour.

Cette députation, conduite à l'audience de Sa Majesté avec le cérémonial d'usage, a été reçue dans la salle du Trône le lendemain 9, à 8 heures du soir. Le Président de la Chambre, portant la parole, a donné lecture de l'adresse. Sa Majesté a répondu :

« Monsieur, les sentiments que vous m'exprimez, au nom des pairs de France, me sont d'autant plus agréables, qu'ils me prouvent que la Chambre a parfaitement compris et senti tout l'ensemble de mon discours.

« Je compte sur vous, Messieurs, comme vous devez compter sur mon inébranlable fermeté, et j'aime à ne pas douter, comme vous m'en donnez l'espérance, que les deux Chambres s'uniront à moi pour assurer et consolider le bonheur de mes peuples. »

(La Chambre ordonne que la réponse du roi sera consignée au procès-verbal.)

M. le marquis de Sémonville, grand référendaire, obtient la parole, et se rend en ces termes l'interprète des regrets de la Chambre sur la perte douloureuse de son président, feu M. le chancelier Dambray, décédé à Montigny, département de la Seine-Inférieure, le 13 décembre 1829.

Nobles pairs, en me présentant devant Vos Seigneuries, sous l'égide d'un nom justement révérend, je m'abstiens de faire un appel à votre attention indulgente. Vous parler de la perte de M. Dambray, c'est pénétrer dans vos cœurs par

l'endroit le plus sensible, et vos émotions sur un sujet aussi douloureux viendront au secours de mon talent.

Il en faudrait beaucoup, Messieurs, pour offrir à la mémoire de M. le chancelier un hommage digne de lui. La postérité a déjà marqué la place à laquelle sa modestie hésitait à s'asseoir. Le premier dans notre hiérarchie politique, M. Dambray conservera le même rang parmi les plus fidèles serviteurs du roi et les plus illustres de nos citoyens.

Messieurs, avant d'accuser ces paroles d'exagération, daignez éloigner de votre esprit des préventions trop naturelles dans une assemblée dans le sein de laquelle un si grand nombre de membres revendiquent la gloire militaire comme leur patrimoine. Plaise au ciel qu'un orgueil aussi légitime ne s'éteigne jamais dans nos âmes! mais aussi, plaise au ciel, si nous voulons conserver nos libertés, nos institutions, notre roi, que cet enthousiasme guerrier ne porte jamais atteinte à nos respects profonds pour les couronnes civiques! Interrogeons l'histoire, Messieurs : sans prétendre obtenir d'elle des comparaisons, demandons-lui ce que fut L'Hospital. Rois, princes, généraux, chefs de partis de ces temps désastreux, tous s'abaissent dans nos annales devant cette figure héroïque. Il ont désolé, tourmenté, opprimé la France; le monde a retenti de leurs succès, de leurs revers, de leurs fureurs; aujourd'hui il est muet ou accusateur pour eux : L'Hospital reste presque seul dans la mémoire des hommes. Ce cortège de bruit et de fumée qui le dérobait à leurs regards a disparu, et, d'une voix unanime, ils ont proclamé grand l'homme de paix qui, revêtu d'une dignité suprême dans des temps de troubles, fut tolérant, sage et vertueux toute sa vie.

Ils l'ont fait avec raison : oui, Messieurs, lorsque l'édifice social est ébranlé jusque dans ses fondements, que le juste et l'injuste défigurés par les passions sont méconnus et presque méconnaissables, la plus haute admiration est due au petit nombre d'hommes capables de marcher au milieu de ces décombres d'un pas égal et sûr vers le bien. Durant ces ténébreuses aberrations de l'esprit humain, le seul devoir luit à leurs yeux ; il les dirige : c'est la colonne de feu dans la nuit du désert.

Nous connaîtrions mal l'humanité, Messieurs, si nous pensions que des actes d'une si haute vertu n'exigent pas de nombreux sacrifices intérieurs. Ce n'est pas sans effort que ces âmes généreuses, éveillées par l'appel du danger et de l'honneur, s'arrachent à leurs paisibles travaux, aux plus douces affections de la famille. Admettons, par exemple, un noble caractère, dont une bonté native, une expansive générosité dessinent tous les actes; aucun d'eux ne décèle l'orgueil, ni le besoin de domination. Ce type de bonté est impérissable; elle accompagne le commandement, elle se retrouve jusque dans le reproche; elle ne se borne point à pardonner, elle excuse.

Un tel caractère, Messieurs, perdrait-il quelque chose dans notre estime, pour être empreint d'une légère teinte de faiblesse? Non, Messieurs. Plutarque l'eût supposée s'il ne l'avait trouvée dans quelques-uns de ses modèles; tant il savait qu'un peu de débonnaireté prête aux héros un charme secret dont les prive trop souvent une stoïque inflexibilité.

Grâce, Messieurs, pour avoir prononcé devant vous le nom de l'historien des plus grands hom-